

**ARRÊTÉ N° S04-1-26-04120  
PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS  
POUR LE RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DES DOCTORANTS AU  
CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES TECHNOLOGIES ET SANTÉ**

**Scrutin du mardi 30 juin 2026**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**

Vu :

- le code de l'éducation ;
- les statuts de l'Université de La Réunion ;
- les statuts de l'École doctorale Sciences Technologies et Santé ;
- la délibération du Conseil d'administration n° 17-02-2025 de l'Université de La Réunion en date du 17 février 2025 portant élection de Monsieur Jean-François HOARAU à la présidence de l'Université de La Réunion ;
- l'arrêté n° S04-1-26-04102 en date du 10 juin 2026 portant organisation des élections au conseil de l'école doctorale Sciences Technologies et Santé - collège 3 des doctorants ;
- l'ensemble des dépôts de candidatures ;
- l'ensemble des documents électoraux et pièces produites ;
- le procès-verbal des opérations de dépouillement du suffrage du 30 juin 2026.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : RÉSULTATS DU COLLÈGE 3 - DOCTORANTS AU CONSEIL DE  
L'ÉCOLE DOCTORALE « SCIENCES TECHNOLOGIES ET SANTÉ »**

Recensement des suffrages obtenus et répartition des sièges :

<b>Bureau :</b>	A405 DRIVE + Salle PLATE IUT
<b>Collège :</b>	Doctorants (Collège 3)
<b>Nombre d'électeurs inscrits :</b>	134
<b>Nombre de votants :</b>	33
<b>dont nombre de procurations :</b>	5
<b>Nombre d'enveloppes recensées :</b>	33
<b>Nombre de bulletins blancs ou nuls :</b>	0
<b>Nombre de suffrages valablement exprimés :</b>	33

Sont proclamés élu(e)s en qualité de représentants des doctorants du Conseil de l'ED Sciences Technologies et Santé les candidats suivants, dans l'ordre de présentation des listes :

	Liste « PhDynamique »	Liste « Voix Doctorantes - STS »
<b>Nombre de sièges à pourvoir :</b>		5
<b>Quotient électoral :</b>	6.6	6.6
<b>Voix obtenues</b>	19	14
<b>Sièges obtenus</b>	3	2

<p><b>Liste « PhDynamique »</b></p> <p>1. Mme Aurélie CADERBY 2. Mme Wendy SAVY BUQUET 3. Mme Maëva GRONDIN-BERGERAT</p>	<p><b>Liste « Voix Doctorantes STS »</b></p> <p>1. Mme Anne-Yaël GAMIN 2. M. Mathieu Thomas FONTAINE</p>
--	--

**ARTICLE 2 – DURÉE ET DATE D’EFFET DU MANDAT DES REPRÉSENTANTS ÉLUS DES DOCTORANTS :**

Les représentants des doctorants siégeant au conseil de l'école doctorale Sciences Technologies Santé sont élus pour une période correspondant à la moitié de la durée de l'accréditation de l'école doctorale, à compter de la proclamation des présents résultats.

**ARTICLE 3 – PUBLICITÉ ET EXÉCUTION :**

La DRIVE est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et diffusé sur l'espace Internet dédié de l'Etablissement et au sein de l'École doctorale Sciences, Technologies et Santé.

Le présent arrêté est publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion et transmis au recteur de Région académique de la Réunion, chancelier des Universités.

Fait à Saint-Denis, le 2 juillet 2026

Le Président de l'Université de La Réunion

Par délégation du Président de l'université,  
Le vice-Président du Conseil d'Administration  
en charge de la Recherche et de la Valorisation



Pr. Dani OSMAN